

HIVER /PRINTEMPS 2025

6-17 ANS

NOUVELLE AVENTURE JUNIOR

SÉJOURS DE VACANCES - FORMATIONS - ANIMATIONS



WWW.NAJ-COLO.COM





BIENVENUE CHEZ NAJ
UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF



À PROPOS DE NOUS
20 ANS EXPÉRIENCE



NOS SÉJOURS
EN FRANCE ET DANS LE MONDE



NOS FORMATIONS
BAFA



NOS VALEURS
AMUSEMENT ET JOIE

SOMMAIRE

P.1 SÉJOURS HIVER

SÉJOURS EN FRANCE

Hautes Alpes (05)
Haute Savoie (74)

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Italie (Europe)
Canada (Monde)
Ile Maurice (Monde)

P.11 SÉJOURS PRINTEMPS

SÉJOURS EN FRANCE

Hautes Alpes (05)
Charente Maritime (17)

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Angleterre (Europe)
Espagne (Europe)
Etats Unis (Monde)

P.21 FORMATION BAFA

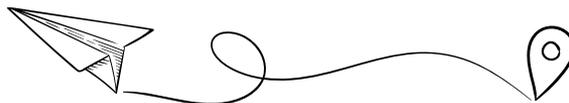
P.23 LOCATION CENTRE DE VACANCES

P.25 DOCUMENTS VOYAGES

P.29 CGV



EDITO



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nouvelle Aventure Junior est fière de vous présenter son catalogue « Hiver Printemps 2025 »
Nous vous proposons de nouvelles thématiques, destinations et de nombreuses animations. Pour offrir toujours plus de rêves à vos enfants.



Vincent Possenti



POSSENTI Vincent
Président



VANNUCCI Didier
Directeur



CAMARA Samuel
Trésorier



EL HAJJAMI Azzedine
Secteur Montpellier



SOTIS Elodie
Responsable
Administratif



LE GARREC Inès
Responsable
Pédagogique



MOREAU Laura
Responsable
Commerciale



PANTAGIS Emilie
Responsable
Production

SÉJOURS HIVER







NEIGE AND CO

7 jours / 6 nuits

Du 09 février au 15 février

Du 16 février au 22 février



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'au centre de vacances (ou minibus selon l'effectif)

Sur place : Autocar ou minibus



**Centre de vacances
La Fromentière**

Hautes Alpes (05)

« Plongez vos enfants dans l'aventure hivernale ultime avec notre colonie de vacances multi-activités au ski ! »



**STATION DE SKI
SAINT MICHEL DE CHAILLOL
OU ORCIÈRES**



TARIFS

**Hors assurance annulation
Hors cours ski ESF

PARIS : 889€
MARSEILLE : 799€
TOULOUSE : 879€
MONTPELLIER : 849€
LYON : 889€
TOULON : 819€

ACTIVITÉS

- 2 demi-journées de ski loisir avec l'équipe d'animation (ou 2h de cours avec l'ESF/ jour – en option : 150€)
- 2 séances de chien de traîneaux (ou cani-randonnée selon l'enneigement)
- Une sortie à la patinoire
- Une séance de randonnée raquettes
- Grands jeux en extérieur : luge, bataille de boules de neige, construction d'igloo, concours de bonhomme de neige etc. (En fonction de la météo)
- Une veillée Conte du Nord : Laissez-vous porter au rythme des histoires dans un univers où se mêlent chiens de traîneau, nature et Grand Nord.

HÉBERGEMENT

À SAINT MICHEL DE CHAILLOL

CENTRE DE VACANCES
"LA FROMENTIÈRE"

www.centrelafromentiere.com

Le centre de vacances se compose d'un bâtiment de 3 étages de 1100m² sur 5000m² de terrain et dispose d'une capacité totale d'accueil de 90 lits, répartis dans 22 chambres sur deux étages de 2 à 8 lits.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 5% du prix de vente par participant



SAVOIE OU QUOI ?

7 jours / 6 nuits

Du 09 février au 15 février

Du 16 février au 22 février



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille ou Valence, puis en autocar jusqu'au centre de vacances (ou minibus selon l'effectif)

Sur place : Autocar ou minibus

« Vivez l'émerveillement des vacances alpines ! Au cœur des montagnes, entre nature préservée et aventures inédites »



**Hotel
Relais du Mont Blanc**

Haute Savoie (74)



**STATION DE SKI
LES CARROZ
(DOMAINE GRAND MASSIF)**

TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 1379€
MARSEILLE : 1289€
TOULOUSE : 1369€
MONTPELLIER : 1339€
LYON : 1379€
TOULON : 1309€



ACTIVITÉS

- 2 journées de ski sur le domaine les Carroz
- Une sortie à la patinoire
- Une séance de luge sur rail
- Une séance de snakegliss
- Une séance d'escalade sur glace (ou escalade sur paroi naturelle si température trop élevée)
- Grands jeux en extérieur : bataille de boules de neiges, construction d'igloo, concours de bonhomme de neige etc. (En fonction de la météo)

HÉBERGEMENT

À MAGLAND

HOTEL

"RELAIS DU MONT BLANC"

Cette Auberge restaurée en hôtel offre un hébergement confortable et authentique, à proximité des pistes de ski, des sentiers de randonnée et des attractions touristiques. Idéal pour découvrir les merveilles de la Savoie.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 5% du prix de vente par participant



DOLCE SKI'A

7 jours / 6 nuits

Du 09 février au 15 février

Du 16 février au 22 février



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'au lieu d'hébergement (ou minibus selon l'effectif)

Sur place : Autocar ou minibus

« Plongez dans un monde de neige étincelante, de virages serrés et de fun à volonté. Que vous soyez débutant ou pro, cette expérience vous promet des souvenirs à revendre ! »



STATION DE SKI
DOMAINE SKIABLE VIALATTEA



**Appartement hôtel
Grange Hike & Ski Sestriere**

Italie



TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 1479€
MARSEILLE : 1389€
TOULOUSE : 1469€
MONTPELLIER : 1439€
LYON : 1479€
TOULON : 1409€

ACTIVITÉS

- 4 journées de ski loisir avec l'équipe d'animation
- Une sortie à la patinoire
- Une journée découverte de Turin:
 - Palais royal de Turin
 - La Mole Antonelliana
 - Le parc Del Valentino
 - Le centre historique etc...

HÉBERGEMENT

À SESTRIERE

APPARTEMENT HOTEL
"GRANGE HIKE & SKI SESTRIERE"

Cet établissement moderne et bien aménagé est situé à seulement 3 km de la célèbre Vialattea. Il offre un accès facile aux pistes de ski, ce qui en fait le point de départ idéal pour les amateurs de sports d'hiver.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant



EXPLORATEUR DES NEIGES

10 jours / 9 nuits

Du 08 au 17 février 2025



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille ou Paris, puis en avion jusqu'à Montréal
Sur place : Autocar ou minibus



Appartement hôtel & hôtel

Canada

*« Bienvenue dans l'évasion canadienne
par excellence!
De Montréal à Québec, venez siroter du
sirop d'érable avec des castors ! »*



TARIFS

*Hors assurance annulation

*Hors ski

PARIS : 2389€

MARSEILLE : 2299€

TOULOUSE : 2379€

MONTPELLIER : 2349€

LYON : 2389€

TOULON : 2319€

ACTIVITÉS

- Découverte de la ville de Montréal :
 - Vieux Montréal
 - plateau Mont-Royal
 - jardin botanique etc.
- Une journée ski au Mont-Tremblant (En option : 100€/ personne)
- Promenade en traineau tiré par des chevaux
- Initiation à l'escalade sur glace
- Séance de patinoire sur le lac gelé Lac Castor
- Découverte de la ville de Québec :
 - Descente en toboggan dans le Vieux-Québec
 - Visite de l'Aquarium de Québec
 - Visite du Vieux Québec
 - Découverte des Chutes de Montmorency
- Randonnée raquettes au parc national de la Jacques Cartier, découverte de Saguenay et de son parc national

HÉBERGEMENT

À MONTRÉAL

APPARTEMENT HOTEL & HOTEL
"SONDER GARE SAINT DENIS"
"HÔTEL SAINT LAURENT"

À QUÉBEC

"HÔTEL DU NORD"

La région de Québec, située dans la partie est du Canada, est renommée pour sa beauté naturelle, son histoire riche et sa culture vibrante.

En pension complète



***Prix hors assurance annulation**

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant



UN HIVER SOUS LES COCOTIERS

10 jours / 9 nuits

Du 10 au 19 février 2025



Hôtel ou appartement

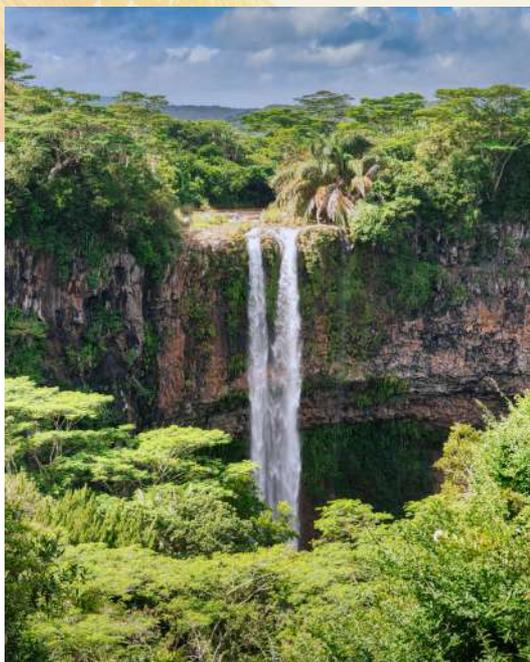
Ile Maurice



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille ou Paris, puis en avion jusqu'à Maurice.

Sur place : En minibus ou à pied

«Qui a dit que l'hiver n'était pas tropical? Rejoignez-nous à l'île Maurice où même nos bonhommes de sable portent des pulls en laine!»



TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 2689€
MARSEILLE : 2599€
TOULOUSE : 2679€
MONTPELLIER : 2649€
LYON : 2689€
TOULON : 2619€

ACTIVITÉS

- Découverte de l'île aux Bénitiers à travers une excursion en bateau
- Séance de plongée en apnée avec les dauphins
- Découverte de Crystal Rock
- Croisière en catamaran à la découverte des îles du Nord
- Randonnée pédestre aux chutes de Tamarin, le long de la rivière et baignade dans des piscines naturelles
- Excursion en kayak sur la rivière Tamarin
- Aventure safari en 4x4 dans la réserve naturelle de Bel Ombre
- Découverte du parc marin de Blue Bay au travers d'une croisière en bateau à fond de verre et d'une séance de snorkeling

HÉBERGEMENT

À MAURICE

HÔTEL OU APPARTEMENT DANS LE NORD DE L'ÎLE

Escapade tropicale idéale pour échapper au froid et profiter de températures chaudes et ensoleillées.

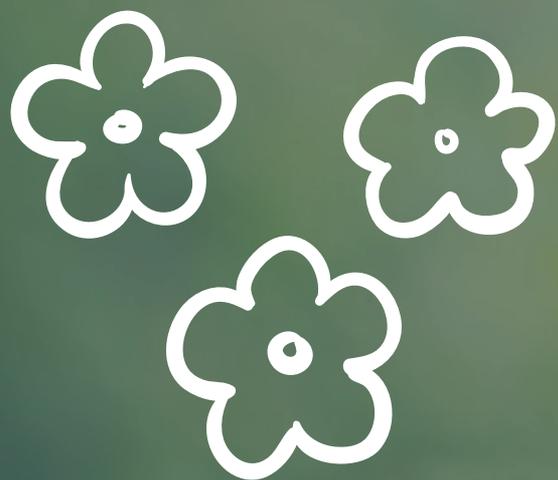
En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant

SÉJOURS
PRINTEMPS







PAQUES EN FOLIE !

7 jours / 6 nuits

Du 05 avril au 11 avril

Du 12 avril au 18 avril



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'au centre de vacances (ou minibus selon l'effectif)

Sur place : Autocar ou minibus



**Centre de vacances
La Fromentière**
Hautes Alpes (05)

*« Les surprises chocolatées
n'attendent que vous. Préparez-vous à
découvrir et savourer chaque moment
de cette chasse magique ! »*

TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 889€

MARSEILLE : 799€

TOULOUSE : 879€

MONTPELLIER : 849€

LYON : 889€

TOULON : 819€

ACTIVITÉS

- Une séance de cani-randonnée
- Visite d'une ferme pédagogique
- Une séance d'escalade sur paroi naturelle
- Une randonnée pédestre dans la vallée du Champsaur
- Grande chasse aux œufs de pâques !
- Atelier création d'œufs et lapins de pâques
- Grands jeux natures : Land'Art, course d'orientation etc.
- Veillée astronomie : découverte de la vie nocturne et des étoiles



HÉBERGEMENT

À SAINT MICHEL DE CHAILLOL

CENTRE DE VACANCES

"LA FROMENTIÈRE"

www.centrelafromentiere.com

Le centre de vacances se compose d'un bâtiment de 3 étages de 1100m² sur 5000m² de terrain et dispose d'une capacité totale d'accueil de 90 lits, répartis dans 22 chambres sur deux étages de 2 à 8 lits.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 5% du prix de vente par participant



MAGIE DE L'OUEST

7 jours / 6 nuits

Du 05 avril au 11 avril

Du 12 avril au 18 avril



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille, puis en autocar jusqu'à la Rochelle (ou minibus selon l'effectif)

Sur place : Autocar ou minibus et à pied



Hôtel & Auberge de jeunesse
Charente Maritime (17)

«Embarquez pour un voyage extraordinaire, entre les ruelles enchanteresses de La Rochelle, les épopées spectaculaires du Puy du Fou, et les découvertes futuristes du Futuroscope !»



TARIFS
**Hors assurance annulation*

PARIS : 1089€
MARSEILLE : 999€
TOULOUSE : 1079€
MONTPELLIER : 1049€
LYON : 1089€
TOULON : 1019€

ACTIVITÉS

- Une journée au Puy du Fou
- Deux journées au Futuroscope
- Une séance de char à voile
- Une journée visite de la Rochelle et découverte de son aquarium
- Visite du zoo de la Palmyre

HÉBERGEMENT

- À LA ROCHELLE**
AUBERGE DE JEUNESSE
- AU FUTUROSCOPE**
HÔTEL
- AU PUY DU FOU**
HÔTEL B&B LES HERBIERS

Un séjour itinérant de La Rochelle au Puy du Fou en passant par le Futuroscope.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 5% du prix de vente par participant



BOURNEMOUTH

8 jours / 7 nuits

Du 05 avril au 12 avril



En famille d'accueil

Angleterre



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille ou Paris, puis en avion ou train jusqu'à Londres, transport autocar jusqu'à l'école

Sur place : Autocar et à pied

« Une immersion linguistique qui marie l'apprentissage avec l'excitation des plages dorées.

Bienvenue dans une aventure où chaque mot résonne avec l'esprit de Bournemouth! »



TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 1889€
MARSEILLE : 1799€
TOULOUSE : 1879€
MONTPELLIER : 1849€
LYON : 1889€
TOULON : 1819€

ACTIVITÉS

- Deux heures de cours d'anglais à l'école Anglo-Continental chaque matin (hors week-end)
- Journée visite de Londres
- Découverte du site Stonehenge
- Activités d'animations prévues chaque jours (planning prévisionnel) : après-midi à la plage, mini-golf, parc aquatique, zoo, parc accrobranche etc.
- Veillées : grands jeux, pizza party sur la plage etc.

HÉBERGEMENT

À BOURNEMOUTH EN FAMILLE D'ACCUEIL

Vivre au sein d'une famille locale offre une occasion unique de découvrir la culture, les traditions et le mode de vie du pays ou de la région que les jeunes vont visiter.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant



EL MUNDO DE LOS SENSACIONES !

7 jours / 6 nuits

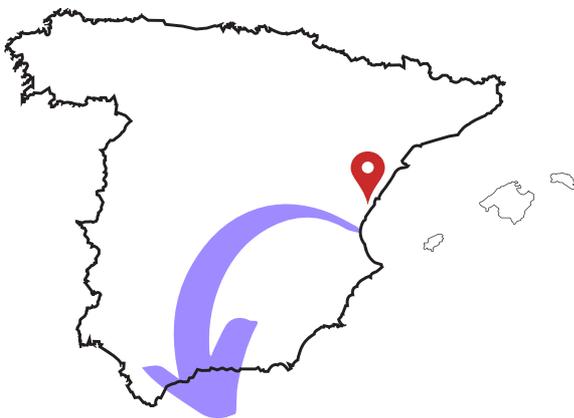
Du 05 avril au 11 avril

Du 12 avril au 18 avril



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille, puis en autocar ou minibus jusqu'à Barcelone

Sur place : Autocar ou minibus selon l'effectif



Auberge de jeunesse & hôtel

Espagne

« Port-Aventura, là où chaque journée devient une épopée palpitante, promet des vacances exceptionnelles pleines d'excitation, de divertissement et de souvenirs mémorables. ! »



TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 1119€
MARSEILLE : 1029€
TOULOUSE : 1109€
MONTPELLIER : 1079€
LYON : 1119€
TOULON : 1049€



ACTIVITÉS

- Deux jours à Port Aventura: réputé pour ses attractions à sensations fortes
- Une journée à Ferrari Land: un parc thématique dédié à l'univers de la célèbre marque automobile italienne
- Une journée au parc d'attractions de Barcelone, Situé sur le mont Tibidabo, dominant la ville de Barcelone
- Une journée visite de Barcelone, découverte de la ville comme par exemple la célèbre avenue piétonne "La Rambla" de Barcelone etc...

HÉBERGEMENT

À BARCELONE

AUBERGE DE JEUNESSE OU HÔTEL

À PORT AVENTURA

HÔTEL

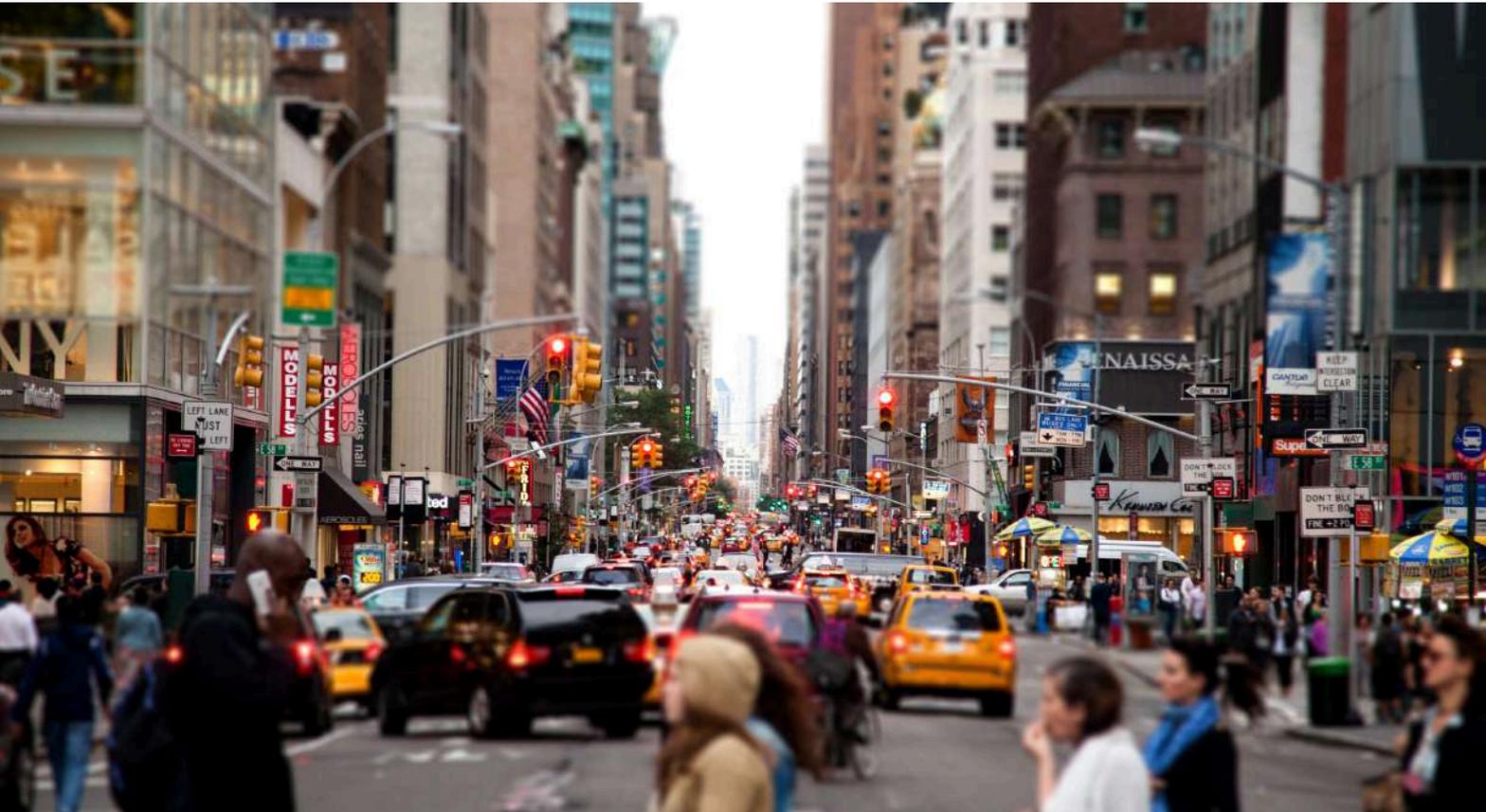
Profiter à la fois de la culture urbaine vibrante de la ville et des sensations fortes du parc d'attractions.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant



THE BIG APPLE

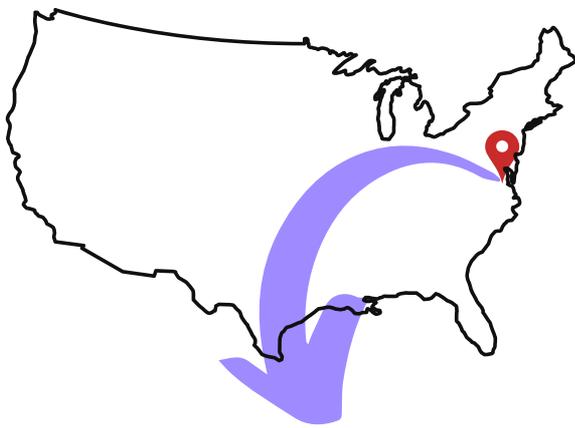
9 jours / 8 nuits

Du 05 avril au 13 avril



Acheminement en train depuis la ville de départ jusqu'à Marseille ou Paris, puis en avion jusqu'à New York

Sur place : En transport en commun ou à pied



Auberge de jeunesse et/ou hôtel

États Unis

« Offrez à vos ados une expérience unique sous les lumières éblouissantes de New York ce printemps, où même les écureuils du Central Park ont des airs de stars de cinéma! »



TARIFS

**Hors assurance annulation*

PARIS : 2319€
MARSEILLE : 2229€
TOULOUSE : 2309€
MONTPELLIER : 2279€
LYON : 2319€
TOULON : 2249€

ACTIVITÉS

- Visite de New York et de ses quartiers emblématiques :
 - Chinatown
 - Little Italy
 - Soho
 - Time Square etc.
- Montée à l'Empire State Building
- Montée à Top of the Rock
- Découverte du Brooklyn Bridge, majestueux pont reliant Manhattan à Brooklyn
- Visite d'Ellis Island et de la Statue de la Liberté
- Découverte de Central Park
- Shopping au Century 21
- Dîner sur Time Square
- Match de sport : assistez à une représentation sportive !

HÉBERGEMENT

À NEW YORK

AUBERGE DE JEUNESSE ET/OU HÔTEL

Une expérience inoubliable, mêlant culture, histoire, divertissement et gastronomie dans une atmosphère électrique et cosmopolite.

En pension complète



**Prix hors assurance annulation*

Assurance annulation facultative 10% du prix de vente par participant

A group of people, including a man with dreadlocks and a smiling woman, are wearing bright yellow t-shirts. They are outdoors in a sunlit area with trees in the background. A semi-transparent yellow rectangular box is overlaid on the left side of the image, containing the text 'FORMATION' and 'BAFA' in white, uppercase, sans-serif font.

FORMATION
BAFA





LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)



**Centre de vacances
La Fromentière**

Saint Michel de Chaillol (05)

*“L'animation vous intéresse ?
Dès 16 ans, obtenez le brevet d'aptitude
aux fonctions d'animateur d'accueil
collectif de mineurs qui permet d'encadrer
des enfants.”*

POURQUOI CHOISIR LE BAFA ?

- ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL
- ENGAGEMENT SOCIAL
- EXPÉRIENCE INOUBLIABLE



TARIFS

Stage théorique

- Externat: **400€**

- Internat: **600€**

Package
(stage théorique + stage
approfondissement)

1199€

(En internat)

FORMATION

- **Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.
- Des formateurs expérimentés et qualifiés seront présents pour guider les participants tout au long de la formation.

LE BAFA EN 3 ÉTAPES

Notre programme comprend des modules théoriques et pratiques, abordant des sujets tels que la législation, la pédagogie, la gestion de groupe, et bien plus encore.

- **Formation Générale (8 jours)**
- **Stage Pratique (14 jours minimum)**
- **Formation d'Approfondissement (6 jours)**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il faut d'abord vous inscrire sur le portail régional
«BAFA/BAFD»
(accessible sur smartphone et tablette).

FINANCEMENT

Renseignez-vous auprès de la Caf de votre département:

- Aide nationale (CAF)
- Aides locales (Collectivité local)



Pour toutes demandes de renseignements (dates & stages)

envoyer un mail

commerce@naj-colo.com

CENTRE DE VACANCES





LA FROMENTIÈRE

CENTRE DE VACANCES



OUVERT TOUTE L'ANNÉE



90 COUCHAGES

Dans la vallée du Champsaur, au coeur du Parc National des Ecrins, la Fromentière est un cadre idéal pour vos vacances ou week-ends à la montagne. Sous la neige ou auprès des cascades, la vallée offre des merveilles de ce bout du monde.

- Pension Complète *
 - 45€/ nuit/ personne
 - 35€/ nuit/ enfants -12 ans
- Gestion libre *
 - 20€/ nuit /personne

**40 personnes minimum ou forfait en fonction du nombre sur demande de devis*

WEEK END

SEMAINE

CLASSE DÉCOUVERTE

COLONIE DE VACANCES

PRESENTATION DU CENTRE

- Un domaine de 5000 M2 de terrain
- 1100 m2 de logement sur 4 étages
- 90 places
- Un hall d'accueil
- 21 chambres (2 à 6 lits)
- Deux réfectoires (2X45 places)
- Deux salles de classe
- Une salle de repos
- Une grande salle des fêtes



SAINT MICHEL DE CHAILLOL



Par la route :

A51 Depuis Marseille
RN85 Depuis Grenoble



Avion :

Marseille - Provence (180 km)



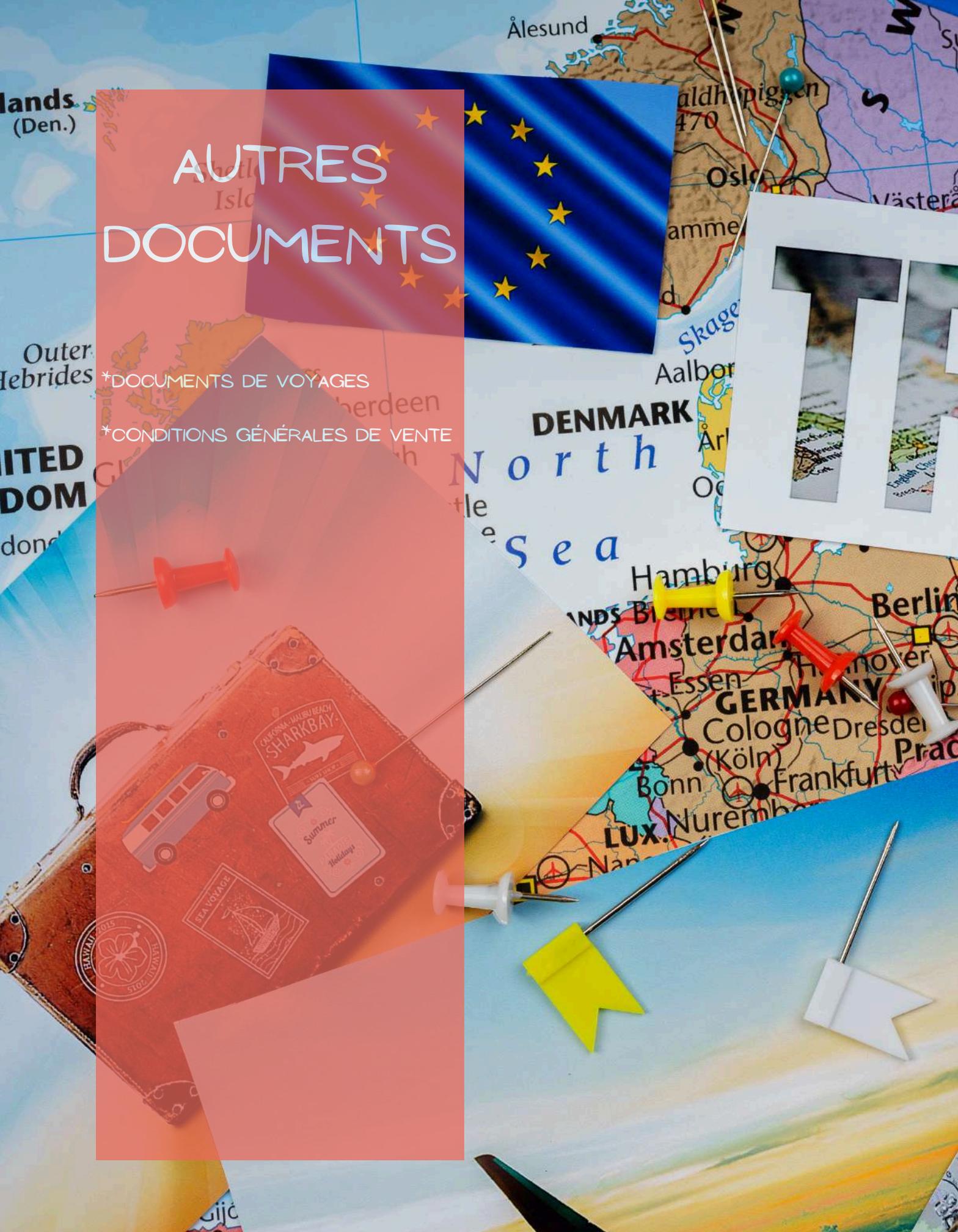
Train : Gare GAP (30Km)

- Paris - Gap : 5h00,
- Marseille - Gap : 2h00
- Lyon - Gap : 4h00.

AUTRES DOCUMENTS

*DOCUMENTS DE VOYAGES

*CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





Travel

TRAVEL





INCLUS DANS NOS TARIFS

- L'hébergement
- La pension-complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)
- Le transport aller-retour selon lieu de départ choisi
- Les déplacements sur place
- L'encadrement pédagogique
- L'encadrement spécifique pour les activités sportives
- Toutes les activités et animations au programme
- L'assurance rapatriement

EXCLUS DE NOS TARIFS

- L'assurance annulation*
- L'adhésion annuelle à NAJ**
- Les dépenses personnelles des participants
- Le repas du premier jour (pique-nique et goûter selon le transport)

**L'assurance annulation est facultative, elle doit être souscrite au moment de l'inscription. Son montant est de 5% du prix de vente par participant pour les séjours en France, et de 10% du prix de vente pour les séjours hors France.*

***L'adhésion annuelle à l'association s'étend du 1er janvier au 31 décembre. Son montant est de 10 euros par enfant ou 100 euros pour une personne morale.*

RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS DANS LE PETIT-FUTÉ DU SÉJOUR, TRANSMIS PAR COURRIEL 1 MOIS AVANT LE DÉPART !



DOCUMENTS D'IDENTITE

Il convient de remettre les documents d'identité de vos enfants (lorsqu'ils sont demandés dans les pièces à fournir au départ), au directeur ou à la personne responsable du séjour présent au départ. Ces documents sont gardés par le directeur durant toute la durée du séjour.

ARGENT DE POCHE

Il est d'usage de confier un peu d'argent de poche à votre enfant pour effectuer durant le séjour ses dépenses personnelles. Pour les enfants de moins de 12 ans, cet argent peut être confié à l'équipe d'animation dès le départ du séjour, dans une enveloppe à son nom.

TRAITEMENTS MEDICAUX

Pour tout traitement médical, qu'il soit curatif ou préventif, il faudra IMPERATIVEMENT transmettre les médicaments au nom de l'enfant, accompagnés de l'ordonnance médicale. Sans ordonnance, nos équipes ne seront pas en mesure d'administrer le traitement à votre enfant. Merci de nous confier rapidement les PAI et régimes alimentaires, pour les enfants concernés par ce type de protocole afin que nos équipes puissent préparer les solutions adaptées à la pathologie de votre enfant.

TROUSSEAU

Une liste non exhaustive des vêtements à prévoir pour le séjour est transmise dans le «petit-futé», un mois avant le départ.

UNE ASSOCIATION AGREE JEUNESSE & SPORTS

Nouvelle Aventure Junior est une association Loi 1901 créée en 2002 et agréé par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches du Rhône sous le n° 013org0506.



LE RECRUTEMENT DES EQUIPES



Tous les enfants sont encadrés par des équipes qualifiées et expérimentées. Les directeurs des séjours sont diplômés d'un BAFD ou équivalent, ou en cours de formation.

Nos animateurs sont qualifiés selon la réglementation. Nous prévoyons un taux d'encadrement plus restrictif que la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des enfants : 1 adulte pour 8 enfants.

LE CHOIX DES PRESTATAIRES

Tous les centres d'accueil sont sélectionnés avec une attention particulière et sont obligatoirement agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (exceptés les hôtels de plein air dont l'agrément n'existe pas).

Nos prestataires d'activités sont diplômés d'un Brevet d'Etat et disposent d'une carte professionnelle et d'une assurance, permettant la pratique de certaines disciplines.



LA COMMUNICATION DURANT LE SEJOUR



Toutes les familles recevront un petit-futé et une convocation un mois avant le départ du séjour contenant toutes les informations utiles.

Durant le séjour, Nouvelle Aventure Junior met en place une permanence 24h/24 et 7j/7 au 06 62 47 27 70 pour toutes les questions urgentes.

Les codes d'un blog photo interactif sont fournis aux familles sur leur convocation ce qui permettra de garder un lien avec leur enfant durant le séjour. A l'issue du séjour, nous évaluons la qualité de la prestation avec les enfants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction ludique.

NOS ENGAGEMENTS

Des loisirs basés sur la découverte, les activités physiques, la détente, & l'initiative des participants. Un projet éducatif adapté aux enfants. Un projet pédagogique pour chaque séjour.

Du personnel compétent & qualifié. Un contact permanent avec les familles, les partenaires et les équipes.



NOTRE PRIORITE

Faire rêver vos enfants & leur offrir des vacances inoubliables.

NOS INCONTOURNABLES

L'équilibre, la bonne humeur & le développement de l'imagination.

NOS IMPERATIFS

La sécurité & l'organisation.



Pour chaque participant aux séjours de Nouvelle Aventure Junior, le responsable légal sera dans l'obligation de fournir un dossier d'inscription complet, au plus tard un mois avant le début du séjour. Connaître votre enfant est essentiel pour nos équipes. Merci de remplir précisément les documents demandés et surtout d'informer l'équipe pédagogique du séjour de tout changement de situation entre l'inscription et le départ.



DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ENSEMBLE DES SÉJOURS

- Fiche d'inscription NAJ
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant en cours de validité
- Photocopie du carnet de vaccination à jour (à défaut certificat médical de non-contagion et d'aptitude à la vie en collectivité)
- Test d'aisance aquatique nécessaire uniquement pour les séjours avec baignades et/ou activités nautiques



PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

POUR UN SÉJOUR EN EUROPE

- Autorisation de sortie du territoire cerfa N°15646*01
- Photocopie d'une pièce d'identité du signataire de l'autorisation de sortie du territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

POUR UN SÉJOUR À L'INTERNATIONAL

- Photocopie du passeport biométrique de l'enfant
- Autorisation de sortie du territoire cerfa N°15646*01
- Photocopie d'une pièce d'identité du signataire de l'autorisation de sortie du territoire
- Visa en fonction du pays

MOYENS DE PAIEMENT



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE :

Nouvelle Aventure Junior est une association nationale sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est au 594 route de Biver, RD58, 13120 Gardanne.

Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées exclusivement aux adhérents de cette Association. Pour devenir membre adhérent, la personne morale (Mairie, Comité d'entreprise, Club sportif ou association...) doit acquitter une cotisation annuelle fixée à 100€ pour les personnes morales et 10€ pour les personnes physiques. Cette cotisation ne pourra être remboursée même en cas d'annulation avec assurance. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales ci-après.

CONDITIONS DE VENTE :

La brochure Nouvelle Aventure Junior informe les adhérents d'un certain nombre de renseignements et propositions, visant à la réalisation de séjours de vacances sans que pour autant ces éléments ne puisse être considérés comme contractuels. Seul le contrat établi au moment de l'inscription fait état de son contenu et des obligations qui s'y rapportent. Les frais d'inscription mentionnés dans cette brochure s'entendent par personne et sont uniquement valables pour les périodes indiquées.

RESPONSABILITÉ :

Nouvelle Aventure Junior agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de service. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme et de transports dues à des cas de forces majeures prouvées et admises par l'autorité compétente : mouvements de grève, changements d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, maritimes, aériens ou routiers, troubles politiques, catastrophes naturelles... Nouvelle Aventure Junior est l'interlocuteur direct de tous les participants.

Responsabilité de l'organisateur :

Nouvelle Aventure Junior s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour la bonne exécution des prestations proposées lors des séjours. La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose cependant l'intervention d'organismes différents ; propriétaires, gérants d'immeubles, hôteliers, restaurateurs, etc. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilité.

Responsabilité du participant :

Les enfants et les parents s'engagent à respecter la Charte décrite dans les dossiers de séjours, décrivant les comportements et l'attitude qu'impliquent la vie en centre de vacances. L'équipe d'encadrement fixe les règles de vie à respecter lors du séjour. Ces dernières nécessitent un comportement responsable et respectueux de la vie de groupe. Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée, du fait du participant pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant, susceptible d'affecter le déroulement du séjour. Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans un délai de 30 jours après la fin du séjour par lettre recommandée avec accusé de réception à Nouvelle Aventure Junior, 594 route de Biver RD58, 13120 Gardanne. Passé ce délai, le cachet de la poste faisant foi, Nouvelle Aventure Junior se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un séjour.

Séjours écourtés :

En cas de renvoi d'un jeune mineur dans sa famille pour cause(s) non couverte(nt) par notre assurance, les parents ou la personne responsable, prendront en charge son voyage de retour ainsi que le voyage aller et retour de l'accompagnateur et les frais de mission de ce dernier. Si le jeune mineur est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires décidées par l'équipe d'animations, aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille.

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse. Les tarifs forfaitaires comprennent l'hébergement en pension complète, les activités du programme, l'encadrement (directeur, animateurs, brevets d'état), les frais d'organisation, les transports aller/retour sur place, l'assurance. Ces derniers ne comprennent jamais l'adhésion à l'Association, l'assurance annulation, les frais de nature personnelle.

Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive, et figurant par conséquent sur la facture/confirmation d'inscription remise à tout participant lors de son inscription, seront fermes et définitifs. Ces prix font références à tout problème de modifications ou d'annulation d'un séjour.

L'Association s'engage à prévenir sans délai tous les participants de toutes les variations ayant une incidence sur le prix du séjour et à ne répercuter aucune augmentation éventuelle survenant dans un délai d'1 mois avant le départ sous réserve de versement du solde total. Aucune inscription ne peut être prise en compte sans le versement d'un acompte correspondant à 30% du prix total du séjour. Si l'inscription a lieu moins d'1 mois avant le départ, la totalité du tarif du séjour sera exigée.

Le règlement du solde total doit s'effectuer 31 jours avant la date de départ et adressé à Nouvelle Aventure Junior, 594 route de Biver RD58, 13120 Gardanne, à l'ordre de Nouvelle Aventure Junior, soit par chèque bancaire, soit par virement, soit par chèques vacances. Les bons C.A.F. (Bdr, Alpes Maritimes, Var, Rhône-Alpes) sont uniquement acceptés pour le solde du séjour.

DISPONIBILITÉ :

L'ensemble des propositions contenues dans la brochure sera respecté dans la limite des places disponibles, tenant compte de toutes les contraintes que subit l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive, des places. Un nombre minimum de participants est cependant fixé pour chaque séjour auquel il convient de se rapporter. Dans le cas où le nombre minimum ne serait pas atteint, Nouvelle Aventure Junior se réserve le droit d'annuler le séjour, et en informera le responsable du groupe inscrit au moins 21 jours avant la date prévue. En cas d'annulation, les sommes versées sont intégralement remboursées sans que le participant puisse prétendre à des dommages et intérêt.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODIFICATIONS :

Du fait du participant : toute modification à une inscription donnée entraîne la perception de 50€ par personne pour les frais administratifs forfaitaires de gestion du dossier de modification. Si elle est demandée moins de 30 jours avant la date de début du séjour, elle sera considérée comme annulation suivie d'une réinscription et les débits prévus pour annulation seront appliqués.

Si toutefois les circonstances le nécessitent, Nouvelle Aventure Junior se réserve le droit de modifier la programmation ou les activités du séjour du fait des conditions climatiques sans qu'aucun remboursement ne soit consenti. L'association fera cependant tout notre possible pour remplacer ces activités par d'autres activités de loisirs. Il en est de même pour les centres mentionnés : il peut arriver, pour des raisons multiples, que les centres soient changés, dans la même catégorie que celle proposée initialement, sans que cette mesure constitue une modification d'un élément essentiel du voyage. L'adhérent ou le responsable de groupe sera avisé de toutes modifications. Aucun dédommagement de ce fait ne pourra être réclamé par le responsable du groupe dans ce cas.

DURÉE DES SÉJOURS :

La durée des séjours inclut le jour du départ et le jour du voyage retour, jusqu'à l'heure d'arrivée. La durée du séjour et les prix calculés dépendent du nombre de nuitées selon les usages de l'Hôtellerie Nationale en matière de mise à disposition des chambres.

ASSURANCES :

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par Nouvelle Aventure Junior, tous les participants à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales : responsabilité civile, individuelle-accident, dommages aux biens assurés et assistance rapatriement. Nouvelle Aventure Junior a souscrit une assurance de responsabilité civile des associations sans but lucratif. Vous trouverez le contenu et le montant maximum des garanties auprès de la MAIF.

FRAIS D'ANNULATION :

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez-nous faire parvenir votre annulation par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera la perception des frais d'annulation par dossier d'inscription selon le barème suivant :

Plus de 31 jours avant le départ : le versement de 30% du prix total du séjour versé à l'inscription reste acquis à l'association.

-Entre 30 et 15 jours avant le départ : 60% du prix total.

-Entre 14 et 8 jours avant le départ : 80% du prix total.

-Moins de 8 jours avant le départ ou non présentation : 100% du prix total.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception des frais d'annulation de 100% du prix du séjour. Tout retard du participant lors du départ du séjour ne donnera donc lieu à aucun remboursement. Cependant, le participant pourra rejoindre le lieu de son séjour par ses propres moyens et bénéficier du reste de la prestation.

ASSURANCE ANNULATION (FACULTATIVE) :

- Pour les séjours en France, l'assurance annulation correspond à 5% du prix de vente par participant.

-Pour les séjours hors France, l'assurance annulation correspond à 10% du prix de vente par participant.

Elle doit être souscrite et réglée à l'inscription, son montant n'est jamais remboursable. Une liste nominative des assurés devra être donnée à l'association au maximum 5 semaines avant le départ. L'assurance vous couvre lorsque vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler le séjour (avant la date de départ) pour un cas de force majeure défini par notre assurance. Cette assurance ne peut s'exercer pour tout fait provoquer intentionnellement par le participant. Dès qu'il en a pris connaissance, le participant doit informer immédiatement Nouvelle Aventure Junior de son annulation pour que celle-ci soit enregistrée et traitée par nos services. Le séjour est remboursé en totalité auquel il faut déduire une franchise de 50€ de frais de dossier. La liste des conditions est disponible auprès de nos services.

SANTÉ :

Une fiche d'inscription sera à remplir et à signer par les parents. Sur celle-ci, tout problème de santé devra être mentionné, permettant ainsi aux seuls directeurs du centre et assistante sanitaire d'en prendre connaissance. Les responsables de l'enfant s'engagent à rembourser Nouvelle Aventure Junior à la fin du séjour des possibles frais médicaux et/ ou pharmaceutiques. A l'arrivée de l'enfant, l'éventuel dossier médical leur sera remis.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Dans le cadre de son activité, Nouvelle Aventure Junior peut être amené à collecter des données nominatives nécessaires à la gestion des séjours. Ces données sont collectées, enregistrées et stockées en conformité avec les dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur à la date des présentes, ainsi qu'avec les dispositions du règlement général sur la protection des données. Les données recueillies sont exclusivement nécessaires à l'exécution des prestations visées aux présentes CGV. Nouvelle Aventure Junior s'engage à détruire ces données dans les 30 jours suivant la prestation effectuée. NAJ se réserve néanmoins le droit de procéder à l'archivage des données personnelles qu'elle a pu être amenée à collecter en exécution des présentes, pour la durée de prescription des actions en responsabilité. Dans ce cas, les données archivées seront stockées sur un serveur sécurisé auquel seule la direction de NAJ pourra accéder, et ce, exclusivement dans le cadre d'un contentieux dont la résolution nécessite la communication judiciaire des dites données. Le traitement de ces données est nécessaire à la fourniture des services mentionnés aux présentes conditions générales. Chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur à la date des présentes et conformément à la réglementation communautaire. Le droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement prévu au paragraphe précédent, s'exerce auprès du service client à l'adresse courriel suivante :

contact@naj-colo.com

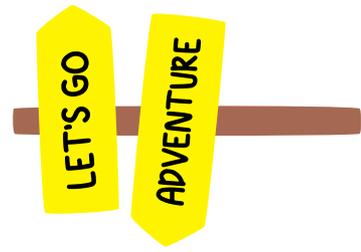
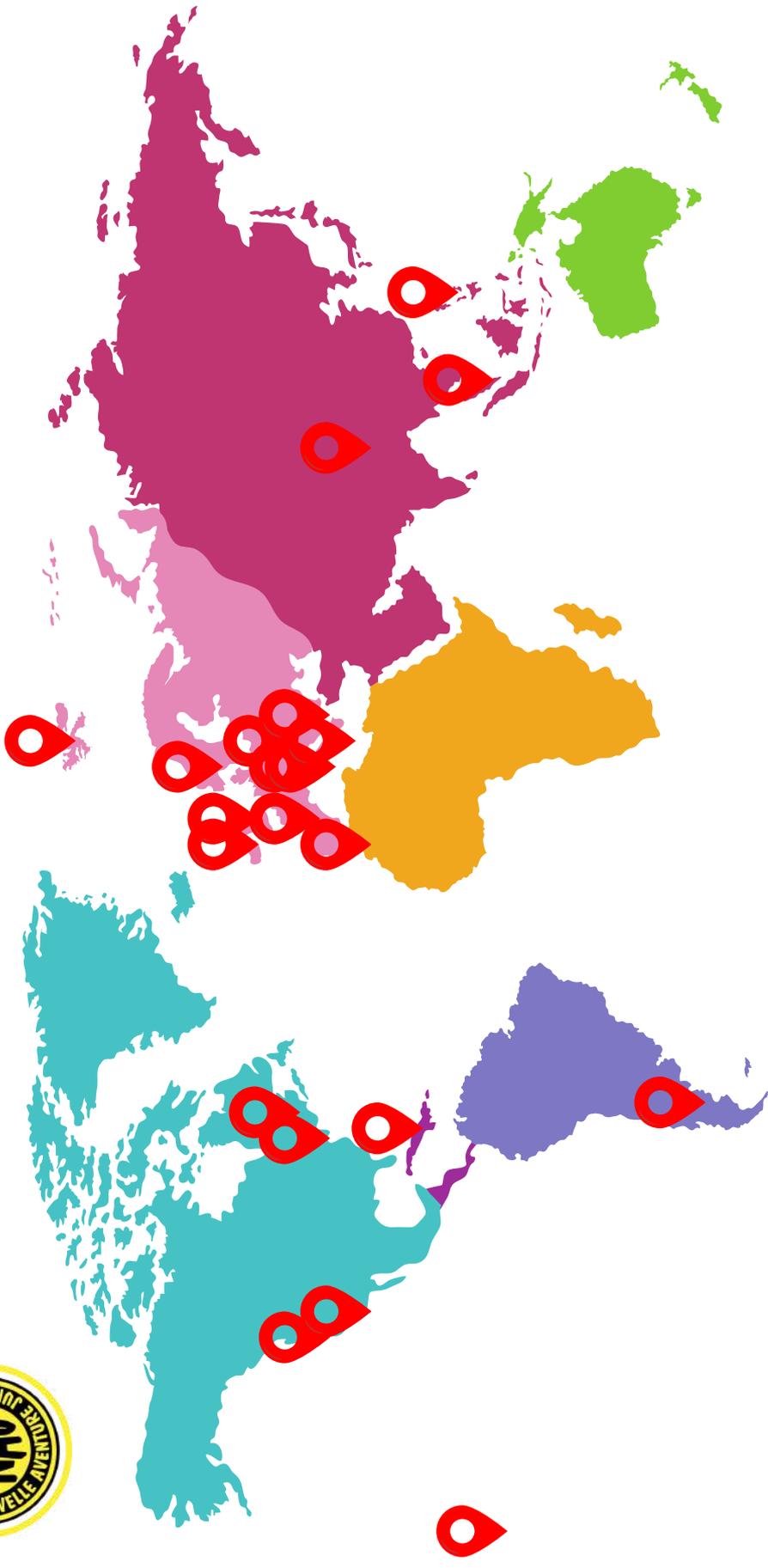
A toute fin utile, nous vous précisons qu'en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente.

A group of children and adults are standing on a wooden pier, wearing winter jackets and hoods. They are smiling and pointing upwards. A large white quote graphic is overlaid on the image, containing the text "FAIRE VIVRE LES RÊVES DE VOS ENFANTS".

**FAIRE VIVRE LES
RÊVES DE VOS
ENFANTS**



Nouvelle Aventure Junior



Voyage à travers le monde

NOUS SUIVRE



naj-colo.com



nouvelleaventurejunior



nouvelleaventurejunior_



nouvelleaventurejunior_

NOUS CONTACTER



Pôle administratif

contact@naj-colo.com

Pôle Commerce

commerce@naj-colo.com
assistant.commerce@naj-colo.com



04.42.54.29.60

07.67.86.11.36

Du lundi au vendredi de
9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00



Nouvelle Aventure Junior

594 route de Biver - RD 58
13120 GARDANNE



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE